



110 Avenue A CARO
59630 BOURBOURG
Tél : 03.28.22.40.49
animation@proxiservices.org

Objet : Accueil Périscolaire

Bourbourg, le 10/07/2025.

Chers Parents de Bollezeele,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'accueil périscolaire ouvrira de nouveau ses portes le lundi 1 septembre 2025 sur votre commune. Il est situé 5, Allée des Peupliers et nous accueillerons vos enfants de :

7h15 à 8h45 et de 16h30 à 18h45,
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La participation demandée est établie en fonction du quotient familial afin de répondre à la réglementation imposée par la CAF, elle sera la suivante :

Quotient familial	Tarif à la vacation
0 à 399	1,60
400 à 609	1,70
610 à 749	1,80
750 à 999	1,90
1000 et +	2,00

- ☞ Goûters ou petits déjeuners : 0.60€
- ☞ Adhésion annuelle : 10.00€

L'équipe d'animation se tiendra à votre disposition **le vendredi 29 Aout 2025, de 16h30 à 18h30**, pour répondre à vos questions, au sein de l'accueil.

A partir de Septembre les inscriptions se feront sur notre plateforme PAT : <https://pat.proxiservices.org>. Lorsque vous arrivez sur la page PAT vous devez créer votre compte remplir les informations et valider, un lien vous sera envoyé par mail il faudra le valider rapidement (attention celui-ci n'est valable qu'une heure).

Les modalités d'inscription sont ainsi définies :

Inscriptions obligatoires une semaine à l'avance (**les inscriptions seront bloquées le jeudi pour la semaine suivante.**)

- Toute inscription sera facturée par Proxi Services.
- Remboursement à compter de deux jours d'absence sur présentation d'un certificat médical.

- Présence d'un enfant non-inscrit :
 - o 1ère fois : doublement du tarif de la vacation
 - o 2ème fois : 5 € la vacation
 - o 3ème fois : 10 € la vacation et éviction une semaine

Le règlement intérieur, les projets pédagogiques et éducatifs seront consultables sur place.

Pour les parents qui remplissent les critères définis par les impôts, n'oubliez pas de demander votre attestation fiscale en début d'année 2025. Cette dernière vous est indispensable pour pouvoir bénéficier de la réduction fiscale.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous remerciant de la confiance que vous témoignez à PROXI SERVICES, nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre Marle
Maire de Bollezeele

Christophe Marchant
Pour Proxi Services